

Pierre Laforgue : «*Claude Gueux*, ou l'amour et le partage en prison»

Je dis les choses comme elles sont, laissant le lecteur ramasser les moralités à mesure que les faits les sèment sur leur chemin.¹

En 1828 Hugo se propose de substituer les questions sociales aux questions politiques², ayant eu le loisir de constater à partir de 1825, notamment à l'occasion de l'absurde et anachronique sacre de Charles X le 29 mai, moins la carence que l'insignifiance d'un pouvoir incapable de comprendre la réalité des changements intervenus depuis près de quarante ans en France. Cette espèce de mot d'ordre de 1828 connaît sa première application dans l'œuvre avec *Le Dernier Jour d'un Condamné* en 1829, où la peine de mort a pour fonction de pointer avec brutalité la limite sociale du politique, car dans la confrontation des deux êtres qui sont à chaque extrémité de l'échelle sociale, le roi et le condamné, c'est le destin de l'un et de l'autre qui se joue, puisque symboliquement le roi perd son trône le jour où le condamné perd sa tête³. Une fois le régime de Charles X emporté par la révolution de juillet 1830, la question sociale continue de se poser et avec d'autant plus d'urgence qu'avec Louis-Philippe s'est établie la bourgeoisie libérale dans les institutions mêmes, et c'est toujours dans la référence à la peine de mort que cette question est posée selon une perspective où social et politique trouvent le lieu de leurs contradictions réciproques : le nouveau régime ne l'a pas abolie, mais s'est contenté de la suspendre en faveur des quatre ministres de Charles X qui en étaient menacés, pour ensuite la rétablir lorsqu'ils n'en coururent plus le risque⁴. Sous la forme d'un manifeste abolitionniste la préface du *Dernier Jour d'un Condamné* en mars 1832 dénonce cela avec une rigueur de pensée impeccable et conclut sur la vision de la société future où la loi du Christ remplacera l'ancienne société "tombée pierre à pierre"⁵. Presque à la même époque de 1832 où il écrit cette préface, Hugo rédige un développement d'une certaine ampleur qui deviendra la conclusion du roman *Claude Gueux*⁶. Ces trois pages se caractérisent par leur militantisme, comme dans la préface du *Dernier Jour*, et, ce qui est nouveau et, avouons-le, en rend la lecture délicate, par un paternalisme difficilement supportable à la plupart des lecteurs d'aujourd'hui. Avant d'envisager cet aspect, qui ne saurait être passé sous silence parce qu'il est constitutif de l'idéologie même du roman *Claude Gueux*, il faut préalablement noter que ce développement oratoire de grand style prend la suite logique de la dénonciation de la peine de mort formulée dans la préface du *Dernier Jour*, à ceci près que maintenant Hugo se livre à une attaque violente de la société de 1832 et, à une mise en cause, presque explicite à travers des allusions ironiques aux débats parlementaires, à la garde nationale, à la Charte de 1830, etc., du pouvoir qui est désormais en place. Tel quel cependant, ce texte, même s'il constituait à sa date une avancée par rapport à la préface de mars 1832, n'avait pas d'avenir, il ne pouvait guère alors apparaître que comme un morceau de bravoure un peu plus, ou un peu moins, provocateur et polémique que ceux déjà écrits depuis 1829 par Hugo dans son combat contre la peine de mort. Ce qui va donner à cet ensemble une tout autre portée, c'est son utilisation comme conclusion en 1834 au roman *Claude Gueux*.

¹ Hugo, *Claude Gueux*, dans *Œuvres complètes*, Robert Laffont, "Bouquins", 1985, t. *Roman I*, p. 863. Toutes nos références étant empruntées à cette édition nous nous contenterons désormais de la désigner dans le corps même du texte par le sigle *CG*, suivi de la pagination.

² Cf.

³ Là-dessus, cf. l'article de J. Seebacher, "Sur la datation du *Dernier Jour d'un Condamné*", *R.H.L.F.*, n° 82, 1982, pp. 90-94, (repris dans *Victor Hugo et le calcul des profondeurs*, P.U.F., "Ecrivains", 1993 pp. 97-103) et mon article "Hugo et la royauté du poète en 1830", *Elseneur*, 1995.

⁴ Cf. *Le Dernier Jour d'un Condamné*, *Roman I*, p. 404.

⁵ *Le Dernier Jour d'un Condamné*, *Roman I*, p. 416. Voici les dernières lignes de la préface : "On versera le baume et l'huile où l'on appliquait le fer et le feu. On traitera par la charité ce mal qu'on traitait par la colère. Ce sera simple et sublime. La croix substituée au gibet. Voilà tout."

⁶ Sur la genèse de *Claude Gueux*, cf. l'édition critique de ce roman par P. Savey-Casard, P.U.F., 1956, pp. 59-78, et en particulier pp. 61-62, où septembre 1832 est avancée comme date vraisemblable de ce premier fragment.

Ce roman d'une vingtaine de pages a pour héros un personnage nommé Claude Gueux, qui a réellement existé, cela ne s'invente pas ; il a été la vedette d'un fait divers en 1832, dont Hugo n'a eu connaissance que deux ans plus tard⁷. L'histoire de ce misérable est d'une triste nudité : vivant en concubinage avec une femme dont il a un enfant, un jour il vole pour qu'ils aient du pain et du feu, il est condamné à cinq ans d'emprisonnement à Clairvaux, sa femme se prostitue et l'on n'a plus de nouvelles de l'enfant. En prison Claude Gueux travaille aux ateliers et rapidement devient le chef spirituel adoré de ses codétenus et détesté du directeur, M. D. Un jeune prisonnier, Albin, partage sa ration journalière avec lui et les deux prisonniers entretiennent une étroite amitié. M. D. transfère Albin dans un autre quartier, Claude Gueux réclame plusieurs fois, en vain, le retour de son ami et devant les refus non motivés de l'autre il le tue à coups de hache. Il est jugé, condamné à mort et décapité.

C'est une histoire exemplaire, - qui se veut exemplaire :

Voyez Claude Gueux. Cerveau bien fait, cœur bien fait, sans nul doute. Mais le sort le met dans une société si mal faite qu'il finit par voler. La société le met dans une prison si mal faite qu'il finit par tuer.

Qui est réellement coupable ? Est-ce lui ? Est-ce nous (CG, 876) ?

Pour Hugo, c'est évident, le seul coupable c'est l'ordre social. Pas une seule fois dans le roman n'est porté un jugement négatif à l'encontre du condamné, coupable d'un meurtre, dont on comprend les motivations, mais qui n'en est pas moins d'une horreur sans nom. De leur côté, les interventions du narrateur, que l'on aura bien du mal à distinguer de l'auteur, sont marquées d'une ironie féroce, mais qui ne visent que la société ou ses représentants grotesques (le président de la cour d'Assises) ou dégénérés (le directeur des ateliers de la prison). Au contraire, Claude Gueux est décrit comme un martyr et une victime. C'est à peine forcer l'analyse que d'avancer que les aberrations de la pénalité et des conditions de détention l'exonèrent de toute responsabilité. Certes, il est le premier à reconnaître lors de son procès qu'il est coupable, et il va jusqu'à rectifier les témoignages qui pourraient sous leur forme inexacte lui être utiles (cf. CG, 873), mais en aucune façon il n'y a le moindre remords chez lui. Tout se passe comme si la provocation manifeste du directeur suffisait à excuser aux yeux du romancier et de son personnage le crime. Ainsi lorsqu'on demande à Claude Gueux pourquoi il a tué le directeur, il répond: "*Parce que*" (CG, 872), reprenant exactement à son compte la réponse du directeur à Claude lui-même qui lui demandait pourquoi il le séparait d'Albin (cf. CG, 867, 872). À tout prendre, le texte le suggère presque, Claude Gueux en massacrant à coups de hache le directeur qui le harcelait de coups d'épingle (cf. CG, 874) était en état de légitime défense. Le roman dit cela, mais il ne dit pas que cela, et il serait abusif de réduire le propos de Hugo à un pareil système d'antithèses, car ce ne serait pas faire la part de l'ironie et du sarcasme qui travaillent le texte, souvent de manière détournée, contournée même, et en tout cas bien complexe. Le recours à un système d'antithèses de ce genre, qui opposent criminel admirable et tout excusable et société haïssable et condamnable, est trop outrancier pour être entièrement honnête, ou trop simpliste pour ne pas avoir été résolument concerté. L'un et l'autre, le simplisme et l'outrance, traduisent en creux en quelque sorte la difficulté pour Hugo de tenir un discours sur la société qui justement ne soit ni outrancier ni simpliste. C'est dire que ces effets d'oppositions radicales et tranchées sont à comprendre comme l'expression délibérée du refus d'une logique réductrice incapable d'appréhender la question sociale dans toutes ses tensions. C'est donc par le passage à la limite et le forçement que Hugo dans *Claude Gueux* soumet son examen des choses.

Cela prend deux formes principalement, idéologique et fantasmatique. Idéologiquement, l'opération entreprise par Hugo est extrêmement claire et ne présente aucune ambiguïté. Tout est fait pour que Claude

⁷ L'écart est grand entre la matière romanesque et la réalité, et l'on peut le mesurer en confrontant les documents dont on dispose et en particulier les comptes rendus de la *Gazette des Tribunaux* avec le texte de Hugo, mais il ne saurait être question d'accuser Hugo de dénaturation des pièces, pour autant que ces pièces sont aujourd'hui incomplètes et contradictoires (cf. la Notice de J. Seebacher, dans CG, p. 949).

Gueux fasse figure non seulement de victime⁸, mais de martyr, - encore le mot de martyr est-il inexact puisque le personnage est assimilé à une figure du Christ. Sa tête en a la beauté rayonnante, c'est un être foncièrement bon, il ne cesse de pratiquer les vertus de l'Évangile, charité, générosité ; ses paroles sont toutes véridiques et empreintes du plus pur amour, etc. Comme le Christ, il est un rebelle et un révolté, mais son pacifisme suffit à transformer sa rébellion et sa révolte en une authentique pratique de la justice et de l'humanité ; Claude Gueux n'est pas pour autant un saint homme, la douceur qu'il manifeste constamment dans son comportement quotidien envers les autres prisonniers n'exclut pas, bien au contraire, une ténacité et une détermination supérieures dans son rejet d'un monde qui n'est pas le vrai monde. Le Christ ne se comportait pas autrement. Face à lui, M. D., le directeur des ateliers, joue à la fois le rôle de Pilate et d'Hérode, confondus dans la même méchanceté, dans la même mauvaieseté si l'on peut dire⁹. Surtout le récit du crime et de la mort de Claude Gueux sont directement inspirés des Évangiles. Dès le moment où il décide de tuer le directeur jusqu'à sa mort sur l'échafaud, c'est la narration d'une Passion qui est faite. Le mot n'est pas trop fort, tant sont nombreuses les reprises des Évangiles dans ces pages. L'emploi de son temps fait l'objet de la même minutie que dans les récits de la Passion, les moindres de ses actions et de ses paroles sont consignées, - jusqu'au partage de ses vêtements auquel il procède lui-même qui ne soit évoqué. À cette occasion Hugo se livre à un évident pastiche de style biblique :

Il mit sur une table tout ce qu'il possédait en linge et en vêtements, la pauvre dépouille du prisonnier, et, appelant l'un après l'autre ceux de ses compagnons qu'il aimait le plus après Albin, il leur distribua tout. Il ne garda que la petite paire de ciseaux.
Puis il les embrassa tous. Quelques-uns pleuraient, il souriait à ceux-là (CG, 870).

Le recours à ces quasi citations du récit de la Passion connaît évidemment sa plus grande illustration lors du procès et de l'exécution de Claude Gueux, et l'on se dispensera d'insister davantage, pour se demander quelle signification peut avoir un pareil exercice de démarquage des Évangiles. Cette signification est donnée tout à la fin du roman, quand l'auteur prend directement la parole pour sommer ses contemporains de prendre enfin leurs responsabilités. Il dénonce d'abord les organes du libéralisme, *Le Constitutionnel* et la Charte de 1830¹⁰, pour leur opposer le seul texte sur lequel fonder la société véritable: l'Écriture sainte (CG, 878) ; puis aboutit à cette conclusion :

La part du pauvre est aussi riche que la part du riche. C'est ce que savait Jésus, qui en savait plus long que Voltaire (CG, 879).

Jésus contre Voltaire, autrement dit la morale évangélique contre le cynisme de la bourgeoisie libérale, dont Voltaire est la référence. Car l'Évangile dans *Claude Gueux* n'a de sens que par rapport au système de valeurs dont il constitue l'antithèse : au modèle du libéralisme, à l'absence de modèle en fait du libéralisme, est opposé le modèle éthique par excellence, celui représenté par le Christ.

Cette opposition n'a pas en elle-même une portée morale, son enjeu est essentiellement social. Il s'agit, un ordre social mauvais étant désigné comme tel, celui qui perdure en France depuis des années¹¹, de dresser le contre-exemple d'une socialité autre. Cette socialité autre est contradictoirement parfaite dans son idéalité et absolument pas satisfaisante dans la réalité. Parfaite elle l'est, puisqu'elle se résume dans la personne d'un nouveau Christ, Claude Gueux ; mais cette figuration idéale d'une société comme il n'en existe pas au monde a pour cadre une prison bien réelle, la prison de Clairvaux. La puissance corrosive de *Claude Gueux* vient de

⁸ Cf. CG, 872 : "Lequel des deux était la victime de l'autre ?", est-il écrit après le massacre du directeur et la tentative de suicide de son assassin.

⁹ Cf. CG, 864, à propos du directeur : "en un mot, pas méchant, mauvais".

¹⁰ Dans une première rédaction Hugo écrivait même "Charte-1830", ce qui était encore plus méprisant (cf. la note 35 de J. Seebacher, p. 954).

¹¹ Claude Gueux a assassiné M. D. en 1831, mais il était incarcéré, au début de l'action rapportée dans le récit, "il y'a sept ou huit ans" (CG, 863). Il serait donc abusif d'imputer au seul régime de Juillet la responsabilité de son crime, - la misère elle-même chez Hugo est "une chose sans nom" qui échappe à toute appréhension qui relève de la seule histoire événementielle (cf. *Les Misérables, Roman II*, pp. 778-779).

là : penser sur le mode transcendantal l'existence d'un idéal de société au sein même d'une réalité qui devrait être la négation de cet idéal. Ces deux types de société sont en présence à Clairvaux, elles ont chacune à leur tête deux individus qui les incarnent et les représentent, M. D., le directeur des ateliers, et Claude Gueux, l'un et l'autre en situation de rivalité complète. Le directeur détient un pouvoir absolu, de nature tyrannique, sur tous les prisonniers, y compris Claude Gueux ; mais lui de son côté détient un pouvoir tout aussi grand sur ses codétenus, qu'il exerce son autorité dans la justice. Par là même il instaure à lui seul une société d'un type nouveau, qui notamment ignore la répression et se fonde sur l'acceptation d'un pouvoir librement reconnu par tous en raison de la bonté de celui qui en est le détenteur naturel. Tout l'ordre social se recompose dès lors que le pouvoir de Claude Gueux est librement accepté de tous, mais, à la différence des autres souverains, l'autorité qu'il a sur ceux qui lui sont soumis n'est pas sentie comme contraignante, elle relève bien davantage d'une espèce de naturalité. Ce n'est pas un lien de camaraderie entre Claude et les autres prisonniers, mais la véritable expression d'un pouvoir dont il est investi sur eux, - "sans qu'il y songeât", précise le narrateur, ce qui implique une légitimité supérieure et inconnue à tout autre pouvoir humain. :

Comme par une sorte de convention tacite, et sans que personne sût pourquoi, pas même lui, tous ces hommes le consultaient, l'écoutaient, l'admiraient et l'imitaient, ce qui est le dernier degré de l'admiration. Ce n'était pas une médiocre gloire d'être obéi par toutes ces natures désobéissantes. Cet empire lui était venu sans qu'il y songeât [...]

En moins de trois mois donc, Claude était devenu l'âme, la loi et l'ordre de l'atelier. Toutes ces aiguilles tournaient sur son cadran. Il devait douter lui-même par moments s'il était roi ou prisonnier. C'était une sorte de pape captif avec ses cardinaux (CG, 865-866).

Même si ce pouvoir n'a pas d'existence autre que spirituelle ni d'autre signification que métaphorique, la royauté de Claude Gueux a pour autant une réalité. Aussi est-il très remarquable que non seulement le narrateur insiste sur l'efficacité concrète du pouvoir de Claude Gueux, mais aussi que cette efficacité soit mesurée, pour une part, d'une manière quantitative qui permette de l'évaluer exactement sur celle du directeur, et que ce pouvoir lui-même soit présenté comme appartenant, dans son principe et ses modalités d'application, à un ordre, au sens presque pascalien du terme, qui ne peut en aucune façon être comparé à celui dans lequel prend sens le pouvoir du directeur :

Nous avons déjà parlé du directeur des ateliers. Cet homme, haï des prisonniers, était souvent obligé, pour se faire obéir d'eux, d'avoir recours à Claude Gueux, qui en était aimé. Dans plus d'une occasion, lorsqu'il s'était agi d'empêcher une rébellion ou un tumulte, l'autorité sans titre de Claude Gueux avait prêté main-forte à l'autorité officielle du directeur. En effet, pour contenir les prisonniers, dix paroles de Claude Gueux valaient dix gendarmes. Claude Gueux avait maintes fois rendu ce service au directeur. Aussi le directeur le détestait-il cordialement. Il était jaloux de ce voleur. Il avait au fond du cœur une haine secrète, envieuse, implacable, contre Claude, une haine de souverain de droit à souverain de fait, de pouvoir temporel à pouvoir spirituel (CG, 866).

Deux autorités sont confrontées dans ces lignes, et à travers elles deux pouvoirs sont mutuellement appréciés. Ce qui différencie ces deux types d'autorités et de pouvoirs, c'est clairement leur degré de prise sur la réalité, et non pas leur seule nature, sans titre ou officielle, temporelle ou spirituelle. Or ce qui importe, c'est que cette confrontation de deux autorités et de deux pouvoirs suscite un conflit passionnel de la part du directeur à l'égard de Claude Gueux. Jalousie, ressentiment, envie, inimitié, haine, voilà comment on réagit à l'amour quand on est soi-même mauvais, etc.

Et voilà aussi comment une lecture psychologique parvient à ne pas rendre compte du texte. En effet, si l'on s'en tient à une telle approche, on risque de ne pas apprécier à sa juste valeur le sens du conflit qui oppose Claude Gueux et le directeur et qui a pour objet la personne d'Albin. À première vue, il est vrai, la décision du directeur de transférer Albin dans un autre quartier et ainsi de séparer Claude Gueux de son compagnon

est une manifestation de sadisme¹² : le directeur s'étant rendu compte de l'attachement des deux hommes l'un pour l'autre, et spécialement de Claude pour Albin¹³, peut satisfaire sa haine en frappant l'homme qu'il déteste dans ce qu'il a de plus cher, et brimer de cette façon celui qui invalide son autorité et la rend dérisoire, l'antagonisme de pouvoir entre les deux hommes se traduisant par un affrontement sur un terrain presque exclusivement affectif¹⁴. Cette lecture, que le texte impose, n'est cependant pas entièrement satisfaisante, parce qu'elle est incomplète et qu'elle néglige un des éléments majeurs de la problématisation du social dans ce roman: l'amour de Claude Gueux.

Cet amour, c'est celui qu'il inspire aux autres pour lui et dont, en retour, la justice qu'il essaie d'instaurer dans la communauté carcérale est la plus immédiate et la plus visible traduction. Ce que le narrateur résume en une belle et profonde formule :

Il y a des hommes qui sont de fer et des hommes qui sont aimant. Claude était aimant (CG, 865).

Le jeu sur *aimant* (tout ensemble substantif et participe¹⁵) dit littéralement la force d'aimantation de l'amour dans cette société de fer qu'est Clairvaux et la désigne comme le seul principe capable de reconstituer autour d'un homme aimant une socialité véritable entre les détenus dans un lieu qui d'ordinaire ignore une telle socialité ou plutôt la réduit à des règlements administratifs qui en sont la négation et qui contribuent à dresser les prisonniers les uns contre les autres ou bien à les faire se révolter contre l'autorité pénitentiaire qui a imposé ces règles. Il est logique dans ces conditions que le directeur cherche le moyen de réduire cette force d'aimantation et d'amour. (Au demeurant, c'est compréhensible de la part du directeur, puisqu'il n'est pas dans son intérêt de souder entre eux les détenus contre lui.) Sa tâche est d'autant plus facile qu'il ne lui est pas nécessaire de briser le lien d'aimantation entre Claude Gueux et ses camarades, - tentative qui aurait sans doute l'effet inverse à celui recherché -, il lui suffit de restreindre son entreprise à des individus pris isolément, en l'occurrence Claude et Albin, l'aimant et l'aimant, en brisant le couple qu'ils forment.

Que la relation de Claude et d'Albin soit une relation amoureuse, tout le dit dans le texte. Il serait sans pertinence d'imputer cette relation aux mœurs de prison et de la considérer d'un point de vue ethnologique, pas plus même qu'il n'est utile de fouiller dans les archives relatives à Claude Gueux, pour avoir la preuve de ce qui est suffisamment lisible. Nulle mention de sexualité, bien sûr, nous sommes en 1834, mais la dimension sexuelle de l'amitié des deux hommes n'est pas niable. Le mot d'amour lui-même n'est pas écrit, trop univoque dans un environnement masculin comme celui d'une prison, le narrateur préférant parler d'amis, d'amitié, ce qui l'autorise à employer le verbe "aimer" en raison de sa souplesse sémantique, qui peut désigner autant l'amitié de deux hommes que leur amour. Mais poursuivre sur cette voie n'aboutira à rien, puisque le narrateur de toute façon n'occulte pas cet aspect des choses et ne le gâche pas non plus, nous y reviendrons¹⁶, en s'en tenant à une espèce de mixte d'explicite et d'implicite. Il me semble plus intéressant d'étudier les modalités de textualisation de cet amour, car elles touchent de près à l'enjeu idéologique et social de *Claude Gueux*. Significativement ainsi tout ce qui pourrait avoir trait à la sexualité des rapports entre Claude Gueux et Albin est déplacé affectivement vers le domaine de l'échange. Cela s'accomplit au moyen de la métaphore de la nourriture : Claude qui a un gros besoin de nourriture (cf. CG, 865) reçoit chaque jour d'Albin une moitié de sa ration; symboliquement la relation d'amour passe par l'offre de nourriture d'Albin et son acceptation par Claude, et c'est donc en termes de partage que s'exprime l'amour des deux hommes entre eux :

¹² À son procès Claude Gueux mettra en avant cette part de sadisme au sens propre entrant dans le comportement du directeur, en affirmant: "C'est un méchant homme qui jouit de tourmenter." (CG, 869).

¹³ Cf. CG, 867 : "Pauvre lion en cage à qui l'on ôtait son chien !", est-il dit lorsque Claude est séparé d'Albin.

¹⁴ Il est à cet égard révélateur que le directeur ne fasse mettre au cachot Claude qu'une seule fois (cf. CG, 868), préférant exacerber sa torture intérieure plutôt que le pousser à se révolter contre des mesures disciplinaires vexatoires.

¹⁵ L'orthographe à elle seule rend manifeste le jeu de mots : comme le premier *aimant* ne porte pas la marque du pluriel, il est nécessairement une forme participiale du verbe *aimer*, alors que le second *aimant* peut être aussi bien substantif que participe, et sans doute l'est-il à la fois.

¹⁶ Cf. *infra*, p. 10 et n. 20.

Un jour, Claude venait de dévorer sa maigre pitance, et s'était remis à son métier, croyant tromper la faim par le travail. Les autres prisonniers mangeaient joyeusement. Un jeune homme, pâle, blond, faible, vint se placer près de lui. Il tenait à la main sa ration, à laquelle il n'avait pas encore touché, et un couteau. Il restait là debout près de Claude, ayant l'air de vouloir parler et de ne pas oser. Cet homme, et son pain, et sa viande, importunaient Claude. - Que veux-tu ? dit-il enfin brusquement. - Que tu me rendes un service, dit timidement le jeune homme. - Quoi ? reprit Claude. - Que tu m'aides à manger cela. J'en ai trop. Une larme roula dans l'œil hautain de Claude. Il prit le couteau, partagea la ration du jeune homme en deux parts égales, en prit une, et se mit à manger. - Merci, dit le jeune homme. Si tu veux, nous partagerons comme cela tous les jours. - Comment t'appelles-tu ? dit Claude Gueux. - Albin. - Pourquoi es-tu ici ? reprit Claude. - J'ai volé. - Et moi aussi, dit Claude.

Il partagèrent en effet de la sorte tous les jours (CG, 865).

L'emploi de ce dernier verbe sans complément d'objet direct en fait un équivalent du verbe "aimer" et, par-delà, implique que cette relation entre les deux hommes ne peut s'appréhender que sur le plan de l'absolu, - absolu de l'échange, du partage et de l'amour. Le partage est la forme de l'amour et, réciproquement, l'amour est l'expression du partage, mais cette vérité d'évidence prend ici un sens tout particulier, puisque le cadre de cet échange est une prison et que ce sont deux voleurs qui se livrent à cet amour et à ce partage et qu'eux-mêmes revendiquent leur statut de voleurs : on n'est guère loin du *Journal du voleur* ou du *Miracle de la rose* de Genet. C'est dans la conscience de leur exclusion sociale que Claude et Albin choisissent le partage et font l'expérience d'un amour soustrait à tous les interdits et qui s'éprouve dans la pureté de lui-même :

Ils travaillaient dans le même atelier, ils couchaient sous la même clef de voûte, ils se promenaient dans le même préau, ils mordaient au même pain. Chacun des deux amis était l'univers pour l'autre. Il paraît qu'ils étaient heureux (CG, 866).

En quelque sorte, après Genet, La Fontaine et ses *Deux Pigeons* :

Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau ;
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.

Idéal de l'amour et amour idéal : ces amants misérables et merveilleux connaissent la vie de tous les amants, sauf qu'au lieu d'amour et d'eau fraîche c'est d'amour et de pain qu'ils vivent. Pour Claude et Albin l'amour et le pain ne sont pas dissociables, l'un ne peut pas donner du pain ni l'autre en recevoir sans amour. Une fois qu'Albin est séparé de Claude, "plusieurs voulurent partager leur ration avec lui, il refusa en souriant" (CG, 867) et lors du procès que le narrateur lui fera instruire en présence de ses codétenus, il déclarera : "Albin partageait sa ration avec moi ; je l'ai aimé d'abord parce qu'il m'a nourri, ensuite parce qu'il m'a aimé" (CG, 869). Pain et amour partagés entre deux voleurs, c'est une situation qui permet de comprendre que dans le roman de *Claude Gueux* le particularisme du comportement sexuel des deux personnages ne doit pas être appréhendé selon une approche ethnologique, pire encore pathologique, anecdotique en un mot, mais exige d'être pensé de manière idéologique : l'érotique est là pour induire symboliquement et métaphoriquement une réflexion sur le social.

L'amour des deux hommes entre eux en ce qu'il est associé au partage de la nourriture a une double connotation sociale: d'une part, il pallie les carences du système pénitentiaire qui, dans le cas de Claude Gueux au moins, n'est pas capable d'assurer à un prisonnier une alimentation suffisante pour le travail qu'il fournit¹⁷; d'autre part, il réalise à la lettre l'impératif : "Aimez-vous les uns les autres" en donnant conjointement tout son sens à la prière du *Pater*: "Donnez-nous notre pain quotidien". La société ignore cet

¹⁷ Cf. CG, 865 : "Claude Gueux, libre dans son grenier, travaillait tout le jour, gagnait son pain de quatre livres et le mangeait. Claude Gueux, en prison, travaillait tout le jour et recevait invariablement pour sa peine une livre et demie de pain et quatre onces de viande. La ration est inexorable. Claude avait donc habituellement faim dans la prison de Clairvaux."

impératif et n'exauce pas cette prière, et le lieu où elle est le moins susceptible de le faire est une prison ; et pourtant ce n'est qu'en prison et entre voleurs, que la morale évangélique s'applique dans *Claude Gueux*. Est-ce ironie de la part de Hugo ? Sans aucun doute, et il joue d'autant plus de l'ironie, et jusqu'au sarcasme¹⁸, qu'implicitement il propose à la bonne conscience bourgeoise le partage de l'amour et du pain entre deux voleurs homosexuels comme modèle d'une socialité et d'une morale l'une et l'autre exemplairement chrétiennes. Ce n'est pas là volonté de scandaliser : Hugo retourne en cynisme contre la société elle-même l'hypocrisie dont elle fait preuve en acceptant le scandale social qu'est la misère et en refusant de pratiquer les vertus morales qu'elle prétend défendre et illustrer, et dont la misère tout spécialement est la négation.

Cette analyse se vérifie *a contrario* lorsque l'on considère les circonstances qui ont amené Claude Gueux en prison et, plus généralement, la vie qui était la sienne avant son incarcération :

Il y a sept ou huit ans, un homme nommé Claude Gueux, pauvre ouvrier, vivait à Paris. Il avait avec lui une fille qui était sa maîtresse et un enfant de cette fille. [...]. L'ouvrier était capable, habile, intelligent, fort mal traité par l'éducation, fort bien traité par la nature, ne sachant pas lire et sachant penser. Un hiver, l'ouvrage manqua. Pas de feu ni de pain dans le galetas. L'homme et la fille et l'enfant eurent froid et faim. L'homme vola. Je ne sais ce qu'il vola, je ne sais où il vola. Ce que je sais, c'est que de ce vol il résultait trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant, et cinq ans de prison pour l'homme (CG, 863).

Bel et significatif effet d'oppositions. Première opposition : avant la prison, l'amour d'une femme et d'un enfant et l'absence de pain ; en prison, l'amour d'un jeune homme et le partage du pain. Seconde opposition, ou plutôt opposition secondaire et complémentaire de la première : avant la prison, le partage du pain inconciliable avec l'amour d'une femme ; en prison, comme condition et conséquence du partage du pain l'amour d'un jeune homme¹⁹. (Remarquons au passage que pour la morale sociale le cas de Claude serait susceptible d'un même opprobre - en 1834 avoir d'une femme un enfant illégitime est tout aussi scandaleux en principe que de connaître l'amour d'un garçon - si le public pouvait deviner la nature des relations de Claude et d'Albin²⁰.) Doit-on conclure cependant que pour Hugo la prison est le lieu idéal du pain partagé dans l'amour ? Cette conclusion est peut-être excessive : en prison, l'amour de Claude n'aura pas davantage trouvé à se réaliser dans le partage qu'en dehors de la prison, puisque le directeur des ateliers, après avoir appris à Claude Gueux que sa femme était devenue une fille publique (CG, 864, 874) mettra fin au partage et à l'amour conjugués en le séparant d'Albin et fera de celui qui n'était qu'un voleur un assassin. Encore cette vision des choses ne reflète-t-elle que la conception progressiste de l'auteur qui se formule en conclusion du récit dans les dernières pages du roman, sans qu'elle corresponde en tout point à ce que dit le texte de ce même récit, pour peu que l'on s'attache au détail de la narration de l'assassinat du directeur par Claude Gueux.

Ce n'est pas une vengeance, c'est une exécution qui s'inscrit dans le système de socialité mis en place par Claude Gueux lui-même à l'intérieur de la prison : le directeur est jugé par Claude Gueux (cf. CG, 868), la sentence de mort est soumise à l'ensemble des prisonniers réunis en une "cour de cassation" (CG, 870) et au bout du compte la peine de mort est appliquée, non sans que l'exécuteur ait essayé de fléchir sa victime. Étrange procès, où le bourreau est aussi juge, procureur et avocat, à moins qu'il ne soit la victime. De pareils

¹⁸ Cf. la note 36 de J. Seebacher, p. 954.

¹⁹ À noter que dans l'opposition entre féminin et masculin la place d'Albin est assez complexe : il occupe dans l'amour de Claude la place qu'occupait auparavant sa compagne, mais quelque part aussi lui revient ce qui appartenait au fils de Claude et dont on ne sait ce qu'il est devenu (cf. CG, 864). Ainsi se comprendrait, mais en partie seulement, l'insistance que met le narrateur à créer une différence d'âge de plus de trente ans entre les deux hommes (cf. CG, 865-866). Cela n'exclut pas ce qui ne peut pas être exclu, car si Albin est un fils pour Claude, celui-ci le désigne aussi comme son "frère" (CG, 869).

²⁰ Aucune allusion, en effet aux "mœurs" de Claude en prison, et il semblerait même que le concubinage soit plus inadmissible encore : cf. la troisième phrase du roman, mise en exergue de notre étude, où le narrateur adopte la position idéologique de sa classe, - ce qui est très révélateur du passage à la limite auquel procède Hugo dans ce roman pour échafauder un contre-modèle social échappant à tout jugement inspiré par la morale en vigueur, car il n'est même pas pensable dans le contexte d'une éthique bourgeoise.

amalgames empêcheraient à eux seuls de voir dans ce procès l'inversion parodique d'un authentique procès, si n'intervenait également dans cette scène de l'exécution du directeur des ateliers une dimension fantasmagorique. Il n'y a pas à s'en étonner, étant donné que l'effort du directeur a consisté à briser Claude en lui ôtant tout objet à aimer (le souvenir de sa compagne dont il a raconté la déchéance, la présence d'Albin qu'il lui a supprimée). Le directeur est exécuté à coups de hache - laquelle a été tirée de son pantalon par Claude (CG, 869, 872)²¹ -, ce qui est un procédé efficace pour tuer quelqu'un, mais qui reçoit une partie de son sens de la relation que le récit met en scène entre la hache de Claude et les ciseaux de sa femme. Ces ciseaux, des ciseaux de couturière est-il précisé (cf. CG, 868), sont la seule chose qui lui reste d'elle²². Hache masculine, ciseaux féminins ? Pourquoi pas, si ce n'est que cette opposition est contredite par le genre grammatical des deux objets, et que, si indéniablement le maniement de la hache est bien masculin, l'usage des ciseaux n'est pas réservé à la seule compagne de Claude. Lui-même, après avoir massacré le directeur avec la hache, se les enfonce dans la poitrine, mais sans parvenir à se tuer, car ils sont trop petits pour atteindre le cœur. Il est moins facile qu'il paraît d'interpréter ce circuit des ciseaux. Faut-il y voir comme un fétiche du féminin que la masculinité carcérale n'aurait pu totalement éliminer ? Peut-être, à moins qu'il ne faille plutôt comprendre ce recours par Claude aux ciseaux de sa femme pour se tuer, après l'emploi d'une hache afin de tuer celui qui l'avait coupé de son amour pour un garçon²³, comme une tentative logique et désespérée d'inventer dans la mort et dans la mutilation un éros qui, par-delà la différence des sexes et des pratiques amoureuses, soit l'expression d'une totalité pleine et entière²⁴. En ce cas ce possible désir d'éprouver en amour un partage ignorant la partition des sexes et des genres trouve son accomplissement, à sa manière, le jour de l'exécution dans les dernières dispositions que prend Claude Gueux :

Sur sa demande on lui avait rendu les ciseaux avec lesquels il s'était frappé. Il manquait une lame qui s'était brisée dans sa poitrine. Il pria le geôlier de faire porter de sa part ces ciseaux à Albin. Il dit aussi qu'il désirait qu'on ajoutât à ce legs la ration de pain qu'il aurait dû manger ce jour-là (CG, 875).

La double nature de ce legs met une dernière fois en lumière dans le cadre de la prison toutes les contradictions du féminin et du masculin, de l'amour et du partage, et cependant, offre *in fine* une résolution de ces mêmes contradictions : Claude Gueux lègue à Albin les ciseaux de sa femme, auquel désormais il manque une lame, et sa ration quotidienne de pain, à laquelle il n'aura pas touché. Ce faisant, il boucle le cercle du partage instauré par Albin, qui avait commencé leur amour en donnant à Claude la moitié de sa ration, en lui donnant à son tour sa ration entière, ce qui inverse le sens du partage et lui confère la réciprocité d'un échange, mais, il ne peut en être autrement, cet échange ne se réalise que dans la mort d'un des deux amants. Ce déséquilibre de fait dans le don d'une ration entière qui ne peut désormais être partagée en deux reproduit métaphoriquement le don des ciseaux, privés d'une de leurs lames. Que, d'autre part, ces ciseaux appartenissent à la compagne de Claude et qu'ils soient aujourd'hui légués à Albin implique symboliquement le dépassement des oppositions entre masculin et féminin ainsi que l'annulation de la séparation entre la femme et l'enfant, qui avaient eu trois jours de pain, et de Claude, condamné à cinq ans de prison, Albin étant maintenant le dépositaire, à travers le legs des ciseaux mutilés, de ce partage d'autrefois qui n'a pas pu avoir lieu entre Claude et sa famille.

²¹ Peut-être aurait-il été plus simple pour Claude de la dissimuler sous sa veste, mais cela aurait risqué de rendre inutile cet intéressant dialogue avec le détenu Faillette. Celui-ci lui "demanda ce que diable il cachait dans son pantalon. Claude dit : C'est une hache pour tuer monsieur D. ce soir. Il ajouta : Est-ce que cela se voit ? -Un peu, dit Faillette." (CG, 869). Est-il d'ailleurs bien prudent de cacher en un tel endroit une hache, petite certes, mais "fort tranchante" (*ibid.*) ?

²² Le narrateur ajoute : "avec un volume dépareillé de l'*Émile*". De ce volume, que Claude soustrait avec les ciseaux au partage de ses biens, il ne sera plus question. Il n'est pas dit en tout cas qu'il ait été légué à Albin. En son genre le roman *Claude Gueux* est ce volume dépareillé de l'*Émile*, comme lui livre d'éducation pour ceux qui auront appris à lire.

²³ À noter qu'il aurait été plus facile pour Claude de se tuer avec la hache dont il avait tué le directeur, mais d'un point de vue fantasmagorique ce n'était pas pensable.

²⁴ Lorsqu'il essaie de se tuer, Claude Gueux fouillant dans sa poitrine a cette parole : "Cœur de damné, je ne te trouverai donc pas !" (CG, 872). C'est précisément la difficulté...

L'amour, comme on sait, consiste à donner ce qu'on n'a pas. Je serais tenté de penser que cela s'applique au partage tel qu'il est mis en scène dans *Claude Gueux*. Du moins la fin du récit impose-t-elle cette idée. Le héros a été condamné à mort, il a accepté avec réticence de se pourvoir en cassation et de reconnaissance une sœur de charité lui donne une pièce de cinq francs. Le pourvoi ayant été rejeté, le condamné va être exécuté et sur l'échafaud il donne à son tour au prêtre qui l'assiste cette pièce en disant : "*Pour les pauvres*" (CG, 876, 877). Ce sont ses dernières paroles. Jusqu'au bout il aura donc accepté ce qu'on lui donnait et comme en cet ultime moment il n'a plus d'amour à donner en contrepartie c'est avec la société des misérables tout entière qu'il partage sans plus rien recevoir d'autre. Tout cela est une fable et c'est comme une fable que doit être lu le triste récit auquel le développement oratoire final sert de morale, si l'on peut dire. Le rapport entre la fable et la morale est difficile à établir de manière claire et c'est l'impossibilité de Hugo à tirer en 1832 des conclusions d'un texte qu'il n'aura écrit qu'en 1834 qui rend génétiquement délicat le travail de mise en perspective idéologique de la fable et de sa morale. C'est pourquoi il vaut mieux somme toute se contenter d'une remarque faite par le narrateur lors du procès et qui, à elle seule, vaut toutes les considérations sociales et politiques :

Après un quart d'heure de délibération, sur la déclaration des douze champenois qu'on appelait *messieurs les jurés*, Claude Gueux fut condamné à mort.

Il est certain que dès l'ouverture des débats, plusieurs d'entre eux avaient remarqué que l'accusé s'appelait *Gueux*, ce qui leur avait fait une impression profonde (CG, 874).

Pierre Laforgue